

GDF SUEZ devient



---

# CONVOCAATION

---

## **Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires**

Mercredi 29 juillet 2015

à 12 heures

### **Pavillon d'Armenonville**

Allée de Longchamp - Bois de Boulogne

75116 Paris

Les actionnaires de la société GDF SUEZ sont convoqués  
en Assemblée Générale Extraordinaire mercredi 29 juillet 2015  
à 12 heures, au Pavillon d'Armenonville  
Allée de Longchamp - Bois de Boulogne  
75116 Paris



# Sommaire

---

<b>Message du Président</b>	<b>1</b>
<b>Ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>Comment participer à votre Assemblée Générale ?</b>	<b>3</b>
<b>Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?</b>	<b>6</b>
<b>Exposé sommaire de la Société</b>	<b>7</b>
<b>Projets de résolutions</b>	<b>9</b>
<b>Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions</b>	<b>10</b>
<b>Présentation des membres du Conseil d'Administration</b>	<b>11</b>
<b>Demande d'attestation de participation</b>	<b>13</b>
<b>Demande d'envoi de documents et de renseignements</b>	<b>15</b>

---

# Message du Président



« *Le monde change, et avec lui toutes les énergies. C'est pourquoi GDF SUEZ devient ENGIE.* »

*La transition énergétique est plus que jamais une réalité pour laquelle nous avons de grandes ambitions et une grande responsabilité. Pour accompagner ces nouveaux défis et accélérer notre développement, nous avons pris la décision de doter le Groupe d'un nouveau nom : ENGIE. Un nom simple et fort, un nom qui évoque l'énergie pour tous et dans toutes les cultures, un nom qui incarne l'ensemble de nos valeurs et activités. Nous affirmons ainsi la nouvelle ambition et la dynamique de changement impulsée dans notre Groupe. La naissance de ce nouveau nom s'inscrit ainsi dans le cadre de notre nouveau projet d'entreprise. Présent dans 70 pays à travers le monde et sur toutes les énergies, ENGIE a plus que jamais l'ambition d'être l'énergéticien de référence dans les pays à forte croissance et leader de la transition énergétique en Europe.*

*Avec ce nouveau nom, ENGIE affirme que l'énergie est l'affaire de tous : actionnaires, collaborateurs, partenaires ou clients, car collectivement nous sommes les architectes de l'énergie. Nous devons agir, être optimistes et chercher ensemble les solutions qui changeront le quotidien de tous pour une plus grande efficacité énergétique.*

*À l'effet de délibérer sur la mise en harmonie de la dénomination sociale de la Société avec le nouveau nom commercial ENGIE dévoilé le 24 avril dernier, une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra mercredi 29 juillet 2015 à 12 heures, au Pavillon d'Armenonville, Allée de Longchamp – Bois de Boulogne, Paris.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G Mestrallet', with a stylized flourish at the end.

**Gérard MESTRALLET**  
Président-Directeur Général

# 1

## Ordre du jour

---

- ◆ Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 3 des statuts (**1<sup>re</sup> résolution**).
- ◆ Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités (**2<sup>e</sup> résolution**).

# 2

## Comment participer à votre Assemblée Générale ?

### ➤ Quelles sont les modalités de participation à votre Assemblée Générale ?

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'Assemblée dès lors qu'il justifie de sa qualité. Pour cela, il suffit qu'il justifie de la propriété de ses actions, conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, à J-2 jours ouvrés (J = date de l'Assemblée), soit au plus tard le lundi 27 juillet 2015 à 0 heure, heure de Paris.

➤ pour l'actionnaire au **nominatif**, par l'inscription de ses actions dans le registre de la Société tenu par son mandataire Société Générale ;

➤ pour l'actionnaire au **porteur**, par l'enregistrement comptable de ses actions, à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte (dans le cas d'un actionnaire non résident), au plus tard deux **jours ouvrés** avant l'Assemblée, dans son compte titres tenu par son intermédiaire bancaire ou financier qui le gère. L'enregistrement comptable des titres doit être constaté par une **attestation de participation** délivrée par son intermédiaire habilité.

### ➤ Comment exercer votre droit de vote ?

Vous avez trois moyens d'exercer votre droit de vote :

- **assister personnellement** à l'Assemblée Générale ;
- **utiliser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration**, qui vous offre la possibilité de choisir l'une des trois options suivantes :
  - donner pouvoir au Président de l'Assemblée,

- voter par correspondance,
- donner pouvoir à un tiers (conjoint, partenaire de PACS, autre actionnaire de GDF SUEZ ou toute autre personne physique ou morale assistant à l'Assemblée) ;

➤ **voter par internet si vous êtes actionnaire au nominatif.**

### ➤ J'assiste à l'Assemblée Générale

Vous devez demander une carte d'admission qui vous permettra d'être admis à l'Assemblée Générale et d'y voter.

Vous cochez la **case A** du formulaire, vous DATEZ et SIGNEZ **case 4**, et retournez le formulaire comme indiqué ci-dessous :

➤ Mes actions sont au **nominatif** :

Vos actions doivent être inscrites en compte au plus tard le **lundi 27 juillet 2015, à 0 heure (heure de Paris)**. Il vous suffit de retourner le formulaire joint à ce document daté et signé à la Société Générale, à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation qui vous a été envoyée. La Société Générale vous adressera par courrier une carte d'admission.

➤ Mes actions sont au **porteur** :

Vous devez demander à votre intermédiaire financier de vous procurer une carte d'admission à votre nom. Il transmettra alors à Société Générale, Service des assemblées générales, votre demande de carte d'admission (toujours accompagnée d'une attestation d'inscription en compte, confirmée à J-2 jours ouvrés, soit le **lundi 27 juillet 2015 à 0 heure, heure de Paris**). Ladite carte sera établie par la Société Générale, qui vous l'adressera par courrier.

Pour les personnes souhaitant assister à l'Assemblée, les demandes de cartes d'admission devront être réceptionnées par Société Générale au plus tard le **lundi 27 juillet 2015**.

Dans le cas où la carte d'admission que vous avez demandée ne vous serait pas parvenue dans les deux jours ouvrés avant l'Assemblée Générale, nous vous invitons, pour tout renseignement relatif à son traitement, à prendre contact avec le centre d'appel des cartes d'admission de la Société Générale du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au : 0825 315 315 (*coût de l'appel : 0,12 euro HT par minute depuis la France*).

Les actionnaires au nominatif ont également la possibilité, le jour de l'Assemblée, de se présenter directement aux guichets spécifiquement prévus à cet effet.

Les actionnaires au porteur ayant demandé et n'ayant pas reçu leur carte d'admission deux jours ouvrés à 0 heure, heure de Paris, avant l'Assemblée Générale peuvent alors, conformément à

l'article R. 225-85 du Code du commerce, demander une attestation de participation auprès de leur Teneur de Compte et se présenter directement aux guichets spécifiquement prévus à cet effet pour les actionnaires au nominatif ou pour les actionnaires au porteur, munis de leur attestation de participation.

Un espace dédié équipé de fax sera mis à la disposition des actionnaires au porteur n'ayant pas d'attestation de participation, leur permettant ainsi d'effectuer eux-mêmes les démarches nécessaires auprès de leur intermédiaire financier à l'effet de pouvoir émarger la feuille de présence et participer à l'Assemblée Générale.

Afin de faciliter le déroulement de l'Assemblée Générale, nous vous recommandons de vous présenter, **à partir de 10h30**, aux bureaux d'émargement pour la signature de la feuille de présence si vous êtes muni(e) de la carte d'admission. **L'émargement sera clos à 12 heures précises et plus aucun actionnaire ne pourra être enregistré passé cette heure.**

## ➤ Je n'assiste pas à l'Assemblée Générale et je vote par correspondance ou je suis représenté

Vous choisissez parmi les trois options qui vous sont offertes par le formulaire de vote par correspondance ou par procuration en cochant la case correspondante :

- Vous votez par correspondance, noircir la **case 1**.
- Vous donnez pouvoir au Président de l'Assemblée, noircir la **case 2**.

Celui-ci émettra alors en votre nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets.

- Vous donnez pouvoir à votre conjoint, à votre partenaire de PACS, à un autre actionnaire de GDF SUEZ ou à toute autre tierce personne physique ou morale assistant à l'Assemblée, noircir la **case 3** et compléter l'identité du mandataire.

Puis vous **DATEZ** et **SIGNEZ la case 4** et retournez le formulaire comme indiqué à la suite.

Pour toute procuration sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration, et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions

Mes actions sont au **nominatif** :

- Vous devez adresser directement à la Société Générale le formulaire de vote à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation qui vous a été envoyée.

Mes actions sont au **porteur** :

- Vous devez retourner le formulaire de vote par correspondance ou procuration à votre intermédiaire financier qui le transmettra avec l'attestation de participation émise par ses soins à Société Générale, Service des assemblées générales.

**Attention** : pour les cessions d'actions dont le dénouement interviendrait **au plus tard le lundi 27 juillet 2015 à 0 heure, heure de Paris**, l'attestation de participation du cédant sera invalidée à hauteur du nombre d'actions cédées et le vote correspondant à ces actions ne sera pas pris en compte.

Pour toutes les cessions dénouées postérieurement **au lundi 27 juillet 2015 à 0 heure, heure de Paris**, l'attestation de participation du cédant demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

Le formulaire de vote est accessible sur [www.gdfsuez.com](http://www.gdfsuez.com) (rubrique Actionnaires), et pourra être demandé par voie électronique ou postale à GDF SUEZ au plus tard le **vendredi 24 juillet 2015**.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance ou par procuration devront être réceptionnés par la Société Générale au plus tard 3 jours calendaires avant la tenue de l'Assemblée Générale soit le **vendredi 24 juillet 2015**.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez notifier à la Société la désignation et la révocation d'un mandataire par voie électronique. Pour ce faire, vous trouverez la marche à suivre dans l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au BALO (*Bulletin des annonces légales et obligatoires*) et disponible sur le site [www.gdfsuez.com](http://www.gdfsuez.com) (rubrique Actionnaires).

**Rappels** :

- les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter à l'Assemblée par un seul d'entre eux, considéré comme propriétaire ;
- l'actionnaire qui a opté pour le vote par correspondance n'a plus la possibilité d'assister à l'Assemblée Générale ni de s'y faire représenter.

## ➤ Je vote par internet

GDF SUEZ met à la disposition de ses actionnaires au nominatif uniquement un site dédié au vote sur internet préalablement à l'Assemblée.

Ce site permet à chaque actionnaire au nominatif d'exprimer son mode de participation par des moyens de télécommunication, préalablement à l'Assemblée Générale, dans les conditions définies ci-après :

### Actionnaires au nominatif

La connexion au site de vote s'effectuera via le site de gestion de vos avoirs au nominatif : [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com), avec vos codes d'accès habituels :

- **code d'accès** : il figure en haut de vos relevés et est repris en cinquième donnée dans les informations situées sous le « cadre réservé » du formulaire de vote par correspondance ou par procuration (**case 5**) ;
- **mot de passe** : il vous a été envoyé par courrier lors de l'entrée en relation avec Société Générale Securities Services. En cas de perte ou d'oubli de ce mot de passe, se rendre sur la page d'accueil du site et cliquer sur « Obtenir vos codes ».

Vous devrez ensuite cliquer sur le nom de l'Assemblée dans la rubrique « Opérations en cours » de la page d'accueil, puis sélectionner l'opération, suivre les instructions et cliquer sur « Voter » pour accéder au site de vote.

Cet espace internet, sécurisé et dédié au vote préalable à l'Assemblée Générale, sera ouvert **à partir du vendredi 10 juillet 2015 à 9 heures et jusqu'au mardi 28 juillet 2015 à 15 heures, heure de Paris.**

Il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre les derniers jours pour voter, afin d'éviter d'éventuels engorgements des communications par internet qui auraient pour conséquence l'absence de prise en compte du formulaire unique électronique.

# 3

## Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?

**A**

**Vous désirez assister à l'Assemblée**  
Cochez la **case A**.

**B**

**Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée et souhaitez voter par correspondance ou par procuration**  
Cochez la **case B** et sélectionnez l'**option 1, 2 ou 3**.

**2**


**Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée**  
Cochez ici, datez et signez en bas du formulaire, **case 4**.

**3**

**Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée qui sera présente à l'Assemblée**  
Cochez ici et inscrivez les coordonnées de cette personne.

**IMPORTANT** : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - **Important** : Before selecting please refer to instructions on reverse side  
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci  la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - **Whichever option is used, shade box(es) like this** , date and sign at the bottom of the form  
**A.**  Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire. / **I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.**  
**B.**  J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / **I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.**

GDF SUEZ devient



GDF SUEZ Société anonyme au capital de 2 435 285 011 euros  
Siège social : 1, place Samuel de Champlain - 92400 Courbevoie  
Siret 542 107 651 RCS Nanterre  
Siret 542 107 651 13030

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
 Convoquée le 29 juillet 2015 à 12 heures  
 Au Pavillon d'Armenonville, Allée de Longchamp  
 Bois de Boulogne - 75116 PARIS (France)

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**  
 Convened on July 29, 2015 at 12:00 noon  
 At "Pavillon d'Armenonville", Allée de Longchamp  
 Bois de Boulogne - 75116 PARIS (France)

**CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ FOR COMPANY'S USE ONLY**

Identifiant - Account

Nombre d'actions / Number of shares

Nominatif / Registered  Vote simple / Single vote

Porteur / Bearer  Vote double / Double vote

Nombre de voix - Number of voting rights

**1**  **JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST**  
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci  la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.  
 I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box - like this  for which I vote NO or I abstain.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	11	12	13	14	15	16	17	18
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	20	21	22	23	24	25	26	27
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28	29	30	31	32	33	34	35	36
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
37	38	39	40	41	42	43	44	45
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, je vote en noircissant comme ceci  la case correspondant à mon choix.  
 On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this .

	Oui / Yes	Non/No	Abst/Abs
A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**2**  **JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Cf. au verso (3)

**I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING**  
See reverse (3)

**3**  **JE DONNE POUVOIR À :** Cf. au verso (4)

**I HEREBY APPOINT:** See reverse (4)

M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name

Adresse / Address

**5**  **Code d'accès Nominatif (Sharinbox).** 86590752

**ATTENTION** : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.  
**CAUTION** : if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to you bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement). Cf au verso (1)  
 Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary). See reverse (1)

**4**  **Date & Signature**

**1**  **Vous désirez voter par correspondance**  
Cochez ici, éventuellement noircissez les cases des résolutions qui ne recueillent pas votre adhésion. N'oubliez pas de remplir les cases des amendements et résolutions diverses.

**4**  **Quel que soit votre choix, datez et signez ici.**

**5**  **Inscrivez ici vos nom, prénoms et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà.**

6 / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE MERCREDI 29 JUILLET 2015 - GDF SUEZ



# Exposé sommaire de la Société

## ➤ Exercice 2014

Le Groupe a atteint ses objectifs à climat moyen en France grâce (a) à sa diversité géographique, (b) à l'équilibre entre ses activités régulées et contractées et ses autres activités marchand et (c) aux synergies et gains de performances accomplis dans le cadre du Plan Perform 2015 malgré des éléments exogènes défavorables (sécheresse au Brésil et arrêt temporaire de trois unités nucléaires).

Le résultat brut d'exploitation (RBE) du Groupe, qui s'est élevé à 12,1 milliards d'euros, a reculé de 4,2% en organique. Corrigé du climat en France et du rattrapage tarifaire enregistré en 2013 (0,8 milliard d'euros), le RBE a augmenté de +2,4% en organique.

Le résultat opérationnel courant<sup>(1)</sup> a connu une forte croissance organique de +8,2%, corrigé de l'effet climat en France et du rattrapage tarifaire enregistré en 2013.

Le résultat net récurrent part du Groupe<sup>(2)</sup>, qui s'est élevé à 3,1 milliards d'euros, a diminué de 0,3 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2013. Il s'est cependant établi à 3,4 milliards d'euros à climat moyen en France.

La dette nette a baissé de 1,3 milliard par rapport à fin décembre 2013, soit un ratio dette nette/RBE de 2,3x.

Au 31 décembre 2014, le Groupe a également affiché une forte liquidité de 17 milliards d'euros dont 8,9 milliards d'euros en trésorerie et un coût moyen de la dette brute en baisse pour la troisième année consécutive à 3,14%.

## ➤ Information financière au 31 mars 2015

Le chiffre d'affaires au 31 mars 2015 s'est élevé à 22,1 milliards d'euros, en variation de -3,0% en brut et de -5,9% en organique. Ce recul s'explique en particulier par l'impact de la chute des prix des commodités et par l'indisponibilité des unités nucléaires de Doel 3 et Tihange 2, malgré un climat plus favorable qu'au premier trimestre 2014.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) sur la période s'est élevé à 3,6 milliards d'euros, en variation de -10,4% en brut et de -13,0% en organique par rapport à fin mars 2014. Comme le chiffre d'affaires, le RBE du premier trimestre a été pénalisé par l'impact de la baisse des prix du pétrole et du gaz sur les activités d'exploration-production et sur les ventes de GNL, par l'indisponibilité des unités nucléaires de Doel 3 et Tihange 2, en partie compensés par un effet change favorable, l'impact positif du climat, les mises en service des nouveaux actifs et la performance sur les coûts.

Le résultat opérationnel courant<sup>(1)</sup> s'est élevé à 2,4 milliards d'euros, en variation de -17,2% en brut et de -19,7% en organique par rapport à fin mars 2014, pour les mêmes raisons que le RBE.

Au 31 mars 2015, la dette nette s'élève à 26,8 milliards d'euros, en recul de 0,7 milliard d'euros par rapport à fin 2014, malgré un effet change défavorable de 0,8 milliard d'euros, grâce à un solide *Cash Flow From Operations* de 3,1 milliards d'euros.

Le ratio dette nette/RBE est stable par rapport à fin 2014 à 2,3 x. À fin mars 2015, le Groupe a affiché un niveau élevé de liquidité à 12,3 milliards d'euros, dont 11,5 milliards d'euros de trésorerie. Début mars, le Groupe a réalisé avec succès une émission obligataire de 2,5 milliards d'euros en quatre tranches à des coupons record (notamment 0% à 2 ans et 1,5% à 20 ans). Le coût moyen de la dette brute a ainsi poursuivi sa baisse à 3,04%.

(1) Après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence.

(2) Hors coûts de restructurations, MtM, dépréciations d'actifs, cessions, autres éléments non récurrents et impacts fiscaux associés et contribution nucléaire en Belgique.

## ► Objectifs 2015

À l'occasion de la publication des résultats annuels 2014, le 26 février 2015, le Groupe avait annoncé pour cette année un résultat net récurrent part du Groupe compris entre 3,0 et 3,3 milliards d'euros<sup>(1)</sup>, à climat moyen en France.

En conséquence de la mise à jour de la durée d'indisponibilité des unités nucléaires de Doel 3 et Tihange 2 (suite aux détails communiqués par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire sur le processus d'analyse du dossier des cuves de Doel 3 et Tihange 2), le Groupe a ajusté le 13 mai 2015 sa fourchette de résultat net récurrent part du Groupe 2015 : l'impact du non fonctionnement des deux unités sur le résultat net récurrent part du Groupe est estimé à environ 40 millions d'euros par mois, et le Groupe a ajusté en conséquence pour 2015 sa fourchette de résultat net récurrent part du Groupe<sup>(2)</sup> de 0,15 milliard d'euros, correspondant aux quatre mois supplémentaires de non fonctionnement, avec une fourchette désormais comprise entre 2,85 et 3,15 milliards d'euros, à climat moyen en France. Cet objectif repose sur une estimation de RBE et de résultat opérationnel courant<sup>(3)</sup> de respectivement 11,55 à 12,15 milliards d'euros et 6,65 à 7,25 milliards d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a confirmé :

- ◆ un ratio dette nette/RBE inférieur ou égal à 2,5 x et l'objectif de maintien d'une notation de catégorie « A » ;
- ◆ un dividende au titre de 2015 avec un taux de distribution de 65-75%<sup>(4)</sup> et un minimum de 1 euro par action, payable en numéraire. Le Conseil d'Administration a aussi décidé le principe d'un acompte sur dividende de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2015, qui serait versé le 15 octobre 2015.

(1) Sur la base d'un redémarrage des unités nucléaires de Doel 3 et Tihange 2 le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

(2) Résultat net hors coûts de restructurations, MtM, dépréciations d'actifs, cessions, autres éléments non récurrents et impacts fiscaux associés et contribution nucléaire en Belgique. Cet objectif repose sur des hypothèses de climat moyen en France, de répercussion complète des coûts d'approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France, de redémarrage de Doel 3 et Tihange 2 le 1<sup>er</sup> novembre 2015, d'absence de changement substantiel de réglementation et de l'environnement macroéconomique, d'hypothèse de prix des commodités basées sur les conditions de marché à fin décembre 2014 pour la partie non couverte de la production et de cours de change moyens suivants pour 2015 : EUR/USD : 1,22, EUR/BRL : 3,23.

(3) Après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence.

(4) Sur la base du résultat net récurrent, part du Groupe.

# 5

## Projets de résolutions

---

### Première résolution

#### Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 3 des statuts

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier la dénomination sociale de la Société et d'adopter comme nouvelle dénomination sociale ENGIE. En conséquence :

L'article 3 des statuts sera désormais rédigé comme suit :

« La dénomination sociale est « ENGIE ». »

### Deuxième résolution

#### Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

# 6

## Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions

présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire  
des actionnaires du 29 juillet 2015

---

### **Changement de dénomination sociale de la Société et modification corrélative des statuts (1<sup>re</sup> résolution)**

Afin de mettre en harmonie la dénomination sociale de la Société avec le nouveau nom commercial ENGIE dévoilé le 24 avril dernier, le Conseil d'Administration a décidé de soumettre aux actionnaires une résolution visant à adopter comme nouvelle dénomination sociale ENGIE et à modifier corrélativement l'article 3 des statuts sans attendre l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de 2016.

En conséquence, l'article 3 des statuts serait rédigé comme suit :

« La dénomination sociale est « ENGIE ». »

### **Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités (2<sup>e</sup> résolution).**

La 2<sup>e</sup> résolution a pour objet d'autoriser tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale à procéder, le cas échéant, aux formalités légales requises en exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale.

**Le Conseil d'Administration**

# 7

## Présentation des membres du Conseil d'Administration



**Gérard Mestrallet<sup>(1)</sup>**

**Président-Directeur Général**

Né le 1<sup>er</sup> avril 1949 à Paris 18<sup>e</sup>,  
de nationalité française  
66 ans



**Alain Beullier<sup>(2)</sup>**

**Membre du Comité pour l'Éthique,  
l'Environnement et le Développement  
Durable**

Né le 26 mars 1964 à Laval (Mayenne),  
de nationalité française  
51 ans



**Isabelle Kocher<sup>(1)</sup>**

**Directeur Général Délégué, en charge  
des Opérations**

Née le 6 décembre 1966 à Neuilly-sur-Seine  
(Hauts de Seine),  
de nationalité française  
48 ans



**Bruno Bézard<sup>(3)</sup>**

Né le 19 mai 1963 à Chauny (Aisne),  
de nationalité française  
52 ans



**Ann-Kristin Achleitner<sup>(1)</sup>**

**Membre du Comité pour l'Éthique,  
l'Environnement et le Développement  
Durable**

Née le 16 mars 1966 à Düsseldorf (Allemagne),  
de nationalité allemande  
49 ans



**Aldo Cardoso<sup>(1)</sup>**

**Président du Comité d'Audit  
Membre du Comité de la Stratégie,  
des Investissements et des Technologies**

Né le 7 mars 1956 à Tunis (Tunisie),  
de nationalité française  
59 ans



**Edmond Alphandéry<sup>(1)</sup>**

**Président du Comité de la Stratégie,  
des Investissements et des Technologies  
Membre du Comité d'Audit**

Né le 2 septembre 1943 à Avignon (Vaucluse),  
de nationalité française  
71 ans



**Catherine Guillaud<sup>(3)</sup>**

**Membre du Comité de la Stratégie, des  
Investissements et des Technologies**

Née le 23 janvier 1965 à Cannes (France),  
de nationalité française  
50 ans



**Jean-Louis Beffa<sup>(1)</sup>**

**Président du Comité des Nominations  
et des Rémunérations**

Né le 11 août 1941 à Nice (Alpes-Maritimes),  
de nationalité française  
73 ans



**Mari-Noëlle Jégo-Laveissière<sup>(3)</sup>**

**Membre du Comité pour l'Éthique,  
l'Environnement et le Développement  
Durable**

Née le 13 mars 1968 à Hennebont (France),  
de nationalité française  
47 ans

(1) Administrateur élu par l'Assemblée Générale des actionnaires.

(2) Administrateur représentant les salariés.

(3) Administrateur élu par l'Assemblée Générale des actionnaires, sur proposition de l'État.

**Barbara Kux<sup>(1)</sup>**

**Membre du Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable**

Née le 26 février 1954 à Zurich (Suisse), de nationalité suisse  
61 ans

**Anne-Marie Mourer<sup>(2)</sup>**

**Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations**

Née le 20 avril 1959 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), de nationalité française  
56 ans

**Philippe Lepage<sup>(2)</sup>**

**Membre du Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies**

Né le 17 juin 1964 au Mans (Sarthe), de nationalité française  
51 ans

**Marie-José Nadeau<sup>(1)</sup>**

**Membre du Comité d'Audit**

Née le 28 mai 1953 à Ottawa, Ontario (Canada), de nationalité canadienne  
62 ans

**Françoise Malrieu<sup>(1)</sup>**

**Présidente du Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable**

**Membre du Comité d'Audit**  
**Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations**

Née le 7 février 1946 à Savigny-sur-Orge (Essonne), de nationalité française  
69 ans

**Stéphane Pallez<sup>(3)</sup>**

Née le 23 août 1959 à Paris 16<sup>e</sup>, de nationalité française  
55 ans

**Astrid Milsan<sup>(4)</sup>**

**Membre du Comité d'Audit**  
**Membre du Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies**  
**Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations**

Née le 21 novembre 1971 à Neuilly-sur-Seine, (Hauts-de-Seine), de nationalité française  
43 ans

**Caroline Simon<sup>(5)</sup>**

**Membre du Comité d'Audit**

Née le 3 novembre 1968 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), de nationalité française  
46 ans

**Lord Simon of Highbury<sup>(1)</sup>**

**Membre du Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies**  
**Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations**

Né le 24 juillet 1939 à Londres (Royaume-Uni), de nationalité britannique  
75 ans

**Commissaire du gouvernement****Laurent Michel**

Né le 10 mars 1966 à Lyon (Rhône-Alpes), de nationalité française  
49 ans

**Florence Tordjman (suppléante)**

Née le 27 juin 1959 à Poitiers (Vienne), de nationalité française  
55 ans

(1) Administrateur élu par l'Assemblée Générale des actionnaires.

(2) Administrateur représentant les salariés.

(3) Administrateur élu par l'Assemblée Générale des actionnaires, sur proposition de l'État.

(4) Administrateur représentant de l'État, nommé par arrêté.

(5) Administrateur salarié représentant les actionnaires, élu par l'Assemblée Générale des actionnaires.

# Demande d'attestation de participation



GDF SUEZ  
Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros  
Siège social : 1, place Samuel de Champlain  
92400 COURBEVOIE  
542 107 651 R.C.S. NANTERRE

À adresser par l'actionnaire  
à l'Établissement financier où sont  
déposés ses titres au porteur.

**Destinataire :**

(à adresser par vos soins à votre  
Établissement financier)

.....  
.....  
.....  
.....

Messieurs,

En vue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GDF SUEZ convoquée pour le mercredi 29 juillet 2015, à 12 heures, au Pavillon d'Armenonville – Allée de Longchamp, Bois de Boulogne, 75116 Paris, j'ai l'honneur de vous demander l'établissement d'une attestation de participation comportant l'indication du nombre de mes actions au porteur, dont je suis propriétaire et qui sont inscrites en compte ou comptablement enregistrées dans votre Établissement.

Je vous prie de bien vouloir aviser la Société Générale (Service des assemblées générales – Sgss/Sbo/Cis/Iss/Gms – CS 30812 – 44308 Nantes cedex 3) de l'établissement de l'attestation de participation le **lundi 27 juillet 2015 à 0 heure.**

Par ailleurs,

- je désire assister personnellement à cette Assemblée et, à cette fin, je demande une carte d'admission ;
- je ne désire pas assister à cette Assemblée, mais souhaite néanmoins y participer et vous demande de retourner un formulaire de vote me permettant :
  - de donner pouvoir,
  - de voter par correspondance.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à ....., le ..... 2015

Signature

**Expéditeur :**

.....  
.....  
.....  
.....







# Demande d'envoi de documents et de renseignements

(Art. R. 225-81 du Code de commerce)



GDF SUEZ

Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros

Siège social : 1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

542 107 651 R.C.S. NANTERRE

À adresser à :  
Société Générale  
Service des assemblées générales  
Sgss/Sbo/Cis/Iss/Gms  
CS 30812  
44308 Nantes cedex 3

ou à l'aide de l'enveloppe T jointe  
pour les actionnaires au nominatif

## ➤ Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2015

Je soussigné(e) :

NOM : .....

PRÉNOMS : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'assemblée générale Extraordinaire du 29 juillet 2015 tels qu'ils sont visés par l'article R. 225-83 du Code de commerce.

Par voie postale

Par voie électronique, à l'adresse suivante :

Fait à ....., le ..... 2015

Signature

**NOTA** – Les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par demande unique, obtenir l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

La demande est à adresser à la Société Générale – Service des assemblées générales – Sgss/Sbo/Cis/Iss/Gms – CS 30812 – 44308 Nantes cedex 3.









GDF SUEZ s.a.  
1, place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche  
92930 Paris La Défense Cedex, France  
T +33 (1) 41 20 10 00 - F +33 (1) 41 20 10 10  
[engie.com](http://engie.com)

